

Conseil de quartier de Belleville

Commission cadre de vie

Jeudi 18 janvier 2024, Archipelia

Liste de présences :

Agnès BELLART
Chantal RADER
Mô MATHEY
Odile COUGOULE
Mirella ROSNER
Marianne BARRET
Sonja JOSSIFOR
Marie Jo GOSSEAUME

Jacques BUISSON
Hervé SALLAZ
Rodrigo RAMIS
Bruno DURON
François LURON
Christophe JOIE
Jean-Yves COLLET

Excusé-e-s :

Emmanuelle JOLY

La commission cadre de vie a invité les élu.es en charge du dossier de la Maison de l'Air à la Mairie du 20e : Maxime Sauvage, 1er adjoint en charge de la politique de la ville, Lila Djellali, en charge de l'économie sociale et solidaire (ESS) et de l'alimentation durable, Annie Gafforelli en charge de la démocratie locale et de la participation citoyenne, Marthe Nagels en charge de la culture, Jean-Baptiste Salachas en charge de la vie associative. Les élu.es étaient accompagnés de Pascale Martineto, directrice générale des services de la Mairie du 20e depuis mars 2023. Marthe Nagels s'est excusée de son indisponibilité.

Ordre du jour

- 1) MAISON DE L'AIR : QUEL AVENIR ?
 - 2) POINTS NON ABORDES
- ☛ PLU
 - ☛ Fermeture ligne 11
 - ☛ Embellir notre quartier
 - ☛ Ecole d'ingénieur de la ville de Paris (EIVP)
 - ☛ Amicale Métra

Calendrier du mois :

- ✓ 8/1-29/2 – Enquête publique PLU
- ✓ 18/1 (19h) – Commission cadre de vie - Archipelia
- ✓ 19/1 (14h) – Inauguration Café des Liens – Compagnie 20e – 72 Bd Mortier
- ✓ 20/1 (14h-16h) – Rencontres citoyennes année III : restitution nouvelle charte – Carré de Baudouin
- ✓ 22/1 (19h30) – Sécurité sociale alimentaire – La Flèche d'or
- ✓ 23/1 (17h-19h) – Inauguration de la Maison de Santé Pyrénées – 12 rue Botha
- ✓ 23/1 (19h) – PLU : Adaptation au changement climatique – Pavillon de l'Arsenal (21 bd Morland)
- ✓ 24/1 (19h) – Conseil d'arrondissement 20e
- ✓ 25/1 (14h-19h) – PLU – Enquête publique – Mairie du 20e
- ✓ 25/1 (17h) – Budget participatif – MVAC 20e
- ✓ 25/1 - Nuit de la solidarité
- ✓ 26/1 (14h-19h30) – Vœux MVAC20 – 18 rue Ramus
- ✓ 31/1 (19h) – PLU : le logement à Paris – Centre de Chaligny (15 rue de Chaligny)
- ✓ 1/2 (19h) – Conseil de quartier – Ayyem Zamen
- ✓ 4/2 – Votation SUV et Sécurité sociale Alimentaire (SSA)
- ✓ 5/2 (19h) – CQ Belleville : commission communication (CS Rigoles)
- ✓ 8/2 (19h) – Commission culture
- ✓ 13/2 (19h) – PLU : quartier du quart d'heure – Cent-quatre-Paris (5 rue Curial)
- ✓ 15/2 (19h) – Commission cadre de vie - Archipelia

1) Maison de l'air : quel avenir ?

Le conseil de quartier du 4 janvier a souhaité, après une année de quasi-silence de la Mairie du 20e, faire le point sur la Maison de L'Air, alors que des informations circulent sur l'aboutissement d'un processus qui a écarté les habitant.es, les associations et collectifs ayant expérimenté le lieu, ainsi que les structures plus institutionnelles du quartier, comme l'avait annoncé Annie Gafforelli lors du conseil de quartier de juillet 2023.

Lors de la dernière réunion du conseil de quartier, les participant.es se sont interrogé.es sur les intentions de la Mairie pour ce lieu, que de nombreux.ses habitant.es souhaitent voir devenir un lieu avec des activités pour le quartier : « une Maison de quartier pour et avec les habitant.es ».

Les élu.es invité.es ont présenté leurs intentions pour la Maison de l'Air.

La Maison de l'Air en 2023 : toujours pas de concertation avec les habitant.es

Après avoir situé la Maison de l'Air dans son histoire, Maxime Sauvage a rappelé que la Mairie s'était engagée à porter un projet différent de celui de l'ancienne municipalité du 20^e, qui aurait été « commercial et excluant ». La première préoccupation de la Mairie du 20^e a été d'obtenir des moyens pour réaliser des travaux lourds pour rénover le bâtiment. Le conseil de Paris a attribué en décembre 2022 un budget supplémentaire de 2 millions d'euros au 1,4 millions destinés à cette rénovation. Il a rappelé également qu'Archipélia gère depuis 2 ans l'occupation du lieu et ce, sans appui financier. Les étapes de « concertation » (pour lesquelles le conseil de quartier avait plusieurs fois alerté sur le peu d'ambition et leur limite) ont défini les contours de la future Maison de l'Air, un lieu orienté vers la culture, l'environnement et l'alimentation et des travaux pour agrandir la mezzanine et mettre au même niveau tout le rez-de-chaussée (cette nécessité n'est pas partagée par tou.tes les habitant.es).

La mission d'Archipélia est reconduite pour 6 mois renouvelables en 2024. Il a été demandé à ce qu'Archipélia améliore la visibilité des activités qui se déroulent à la Maison de l'Air et communique sur la programmation du lieu.

Un appel à manifestation d'intérêt élaboré sans les habitant.es, ni les associations

Ensuite, le premier adjoint a annoncé que la Mairie de Paris lançait un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour un Café social et solidaire en proposant une convention d'occupation du domaine public (CODP), qui serait plus souple avec une redevance minimale qui varierait en fonction du chiffre d'affaire. Il a précisé que ni les habitant.es, ni les associations, ni le conseil de quartier n'ont pu participer à l'écriture du cahier des charges contrairement aux engagements pris à plusieurs reprises en décembre 2022 et en juillet 2023. Cet engagement n'a pu être tenu afin de respecter le principe d'égalité des candidat.es et de ne pas disqualifier les habitant.es, les associations susceptibles de répondre à l'AMI. Les structures intéressées auront 3 mois pour répondre. Un jury composé notamment de cinq élu.es de la Ville de Paris choisira le lauréat selon des critères fixés dans l'AMI, soit 70% pour la qualité du projet et 30% sur la solidité financière de la structure. Le conseil de Paris validera ce choix en octobre 2024.

La structure lauréate s'installera dans la Maison de l'Air à partir de janvier 2025 pour une « préfiguration » d'un an avant que les travaux soient entrepris. La structure pourra faire évoluer les prescriptions pour les travaux suite à son expérimentation. La Maitrise d'ouvrage des travaux sera confiée au promoteur public PariSeine (société d'économie mixte de la ville de Paris).

Un café social et solidaire ?

Le café social devra pratiquer des tarifs en cohérence avec la sociologie du quartier et proposer des activités sociales et culturelles. Jean-Baptiste Salachas retient que la Maison de l'Air est une opportunité pour les associations en manque de locaux. Lila Djellali précise que ce café sera différent de celui des Buttes Chaumont (la mobilisation en 2017 craignait que le projet de la ville duplique ce type d'établissement). Il se situera dans le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) qui accueille de nombreux modèles pour les lieux mis à disposition par la Ville (Flèche d'Or, Ferme du Rail, maison Florian, gare d'Avron) et offre des perspectives de modèle hybride permettant d'associer des petits porteurs auprès de structures avec un modèle économique solide. Des liens avec le Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée du 20^e sont compatibles avec ce modèle. Elle encourage les structures impliquées dans la Maison de l'Air à postuler ou à s'associer à une plus grosse structure.

Pour les élu.es le financement des travaux par la Ville va permettre à des structures plus petites de postuler à cet AMI.

Devant les multiples interrogations des habitant.es (voir ci-après) les élu.es tentent de se montrer rassurant, évoquent la possibilité pour les associations du quartier de concourir à cet AMI et soutiennent que le projet doit s'insérer dans la vie locale.

Les habitant.es s'interrogent ...

Face au risque de gentrification que peut attirer cet établissement, les élu.es répondent que le tarif des consommations, la vigilance de l'ESS et le quartier politique de la Ville seront les principales digues pour atténuer ce risque.

Quelle place pourra prendre la culture, qui semble désormais optionnelle malgré la priorisation demandée lors de consultation de 2022 (comme la science, la botanique et la relation au jardin). Comment les activités pourront-elles trouver leur place à côté d'un bar-restaurant qui doit apporter l'équilibre économique ?

Une fois encore, impliquer les habitant.es pour « faire la ville ensemble » a été mis de côté.

Quel garde-fou pour que ce projet ne soit pas subtilisé aux habitant.es et aux différentes associations qui ont contribué depuis plusieurs années à faire revivre ce lieu.

Comment faire émerger un porteur du 20^e ?

Alors que l'expérimentation dure depuis plus de 2 ans, cet AMI est vécu comme un parachutage de la Mairie de Paris dépossédant à nouveau le quartier de ce lieu auquel il est désormais encore plus attaché.

Comment évaluer la sincérité des propositions faites par des structures qui pourraient s'avérer hors-sol, uniquement intéressées par le profit qu'engendrait l'emplacement de la Maison de l'Air au milieu d'un jardin sous le Belvédère, point de vue unique à Paris ?

Comment ce lieu à l'architecture complexe, où il fait froid l'hiver et très chaud l'été, pourra-t-il répondre aux enjeux écologiques contenus dans le plan climat ? Installera-t-on la climatisation ? Sera-t-il sobre énergétiquement ?

Le conseil de quartier va solliciter le président d'Archipédia pour lui proposer d'aider à donner de la visibilité aux activités produites à la Maison de l'Air et à diffuser cette programmation plus largement dans le quartier et l'arrondissement.

La prochaine réunion du conseil de quartier du 1^{er} février mettra à l'ordre du jour la Maison de l'Air, comment des structures du quartier peuvent répondre à l'appel à manifestation d'intérêt et peut-être comment s'unir pour avoir la meilleure réponse ?

2) Points non abordés

Nous reviendrons sur ces points lors du prochain conseil de quartier.

👉 PLU

La commission cadre de vie avait contribué au projet de PLU lors des phases de concertation en 2021 et 2022.

L'enquête publique se déroulera du lundi 8 janvier 2024 à 8h30 au jeudi 29 février 2024 à 17h00. Les mairies d'arrondissement seront ouvertes spécifiquement les samedis pour des permanences, de 9h à 12h

Le commissaire enquêteur sera présent en mairie en janvier le samedi 13 matin et jeudi 25 après-midi et également en février le mardi 27 après-midi.

Le site du PLU : <https://plubioclimatique.paris.fr/projet/>

Les plans par secteur : <https://plubioclimatique.paris.fr/projet/pages/plan2000.html>

👉 Fermeture ligne 11

La RATP annonce des fermetures de la ligne 11 pour réaliser des essais avant la mise en service du prolongement de la ligne jusqu'à Rosny-sous-Bois. Pour limiter l'impact sur les voyageurs, ces fermetures sont programmées les dimanches (21 janvier, 4 février, 10 et 24 mars, et 28 avril) et de manière très exceptionnelle un samedi (le 23 mars).

Pour faire la jonction définitive entre la ligne existante et la ligne prolongée, la fermeture entre Belleville et la Mairie des Lilas est programmée du 12 au 27 avril.

L'ouverture de la ligne jusqu'à Rosny-sous-Bois est prévue pour cet été.

👉 Embellir notre quartier

Suite à la présentation de restitution de la consultation « Embellir votre quartier Belleville-Amandiers-Ménilmontant, la commission cadre de vie a demandé à la Mairie du 20^e de mettre en place un comité de suivi durant toute la phase d'études, de décision et de réalisation des aménagements qui seront conçus pour le quartier.

👉 Ecole d'ingénieur de la ville de Paris (EIVP)

Pour rappel, les élèves de l'EIVP (école d'ingénieur de la Ville de Paris) ont, en parallèle du dispositif « Embellir », réalisé un diagnostic (présenté en mai) et préparé des propositions d'aménagements pour l'espace public du quartier de Belleville. La synthèse des propositions sera présentée en janvier à l'EIVP rue Rébéval.

👉 Amicale Métra

Une nouvelle rencontre de l'Amicale Métra avec les élus et services de la Mairie s'est tenue le 16 janvier pour étudier la mise en œuvre du projet de budget participatif de végétalisation et d'apaisement de la rue Olivier Métra. Si la rencontre avec le service des jardins partagés en novembre semblait valider les options du projet, les aménagements de voirie pour la végétalisation restent incertains entre la réticence de la Ville à implanter des jardinières et les 3 ans de délai annoncé pour planter en pleine terre.